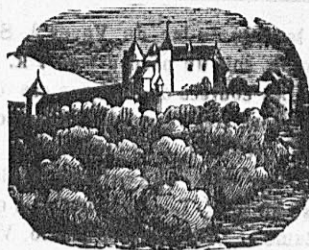




LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS

Suisse. . . 1 an, Fr. 4.50
 » . . . 6 mois » 2.50
 Etranger. 1 an » 9.—
 » . . . 6 mois » 5.—
 payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'ÉTÉ : BULLE, dép. 5³⁷ 8⁵⁵ 10⁰⁵ 2⁴² 5⁰⁰ 9⁰⁰ — BULLE, arr. 7⁴⁰ 9⁰⁸ 12¹² 4⁵⁰ 8⁵⁵ 10⁵⁰

ANNONCES

District de la Gruyère : une seule insertion 15 c ; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne.

S'adr. à l'Agence de publicité Haassenstein et Vogler, 84, rue de Bouleyres (Cercle catholique 1^{er} étage)

BULLE, le 29 août 1911.

La solidarité.

Dans les temps préhistoriques, à l'âge de la pierre, les hommes durent connaître l'ère la plus florissante de la solidarité. Exposés à tous les dangers et à toutes les embûches, voyant la nature elle-même se déclarer leur ennemie, et ne possédant que des moyens rudimentaires de défense, ils connurent sans doute tout le prix de l'union, de la concorde. S'ils parvinrent à vaincre tous les périls, à vivre et à prospérer, c'est grâce à leur esprit de solidarité, qui leur faisait considérer la perte d'un des leurs comme la prélude de la chute de toute la tribu.

Cet esprit-là, né seulement du besoin d'unir les forces contre les dangers communs, ne devait pas survivre à ces périls. Dès qu'une sécurité relative devint le lot des premiers hommes, l'égoïsme reprit immédiatement ses droits. L'on vit alors les hommes, animés des passions les plus mauvaises et les plus violentes, s'entredéchirer et chercher tous les moyens et toutes les occasions d'écraser leur prochain, de s'approprier de ses biens et de l'assujettir à leur domination.

Ce fut le spectacle que nous ont offert tous les peuples de l'antiquité, chez lesquels la raison du plus fort a toujours prévalu le droit.

La vraie solidarité, celle qui est dictée par des sentiments de charité, d'altruisme conscient et sincère, nous a été donnée par Jésus-Christ, le grand libérateur des peuples. Sa charité s'étendait à tous, humbles et puissants, et ses faveurs s'étendaient à tous les déshérités.

Longtemps, ses disciples suivirent fidèlement ses doctrines, ce qui fit leur gloire et leur force, et leur permit de conquérir le monde.

Malheureusement, un appétit démesuré des richesses et des grandeurs, un besoin effréné de luxe et de plaisirs, une soif insatiable de domination, déracinèrent peu à peu du cœur d'un certain nombre l'arbre sacré de la solidarité chrétienne, et l'on connut l'époque néfaste du moyen-âge. Le bon plaisir du seigneur fut longtemps la seule loi connue et appliquée.

Beaucoup de ceux qui auraient dû consacrer leur vie, vouer leur sacerdoce à faire revivre dans les mœurs

de l'époque les doctrines du Maître, furent bien souvent les plus âpres à la curée. L'histoire ne nous enseigne-t-elle pas que, parfois, les serfs d'un abbé ou d'un évêque se prenaient à regretter le joug, pourtant bien dur, du seigneur laïque ?

La solidarité était si bien bannie des cœurs que tous ces hobereaux, tous ces petits tyrans passaient leur vie à se quereller, à se dépouiller mutuellement et finissaient par s'entre-tuer. Malheureusement pour le pauvre peuple asservi et pressuré, la race en paraissait inextinguible. Lorsque l'un tombait, il s'en levait deux autres pour continuer les exactions et les déprédations.

Pour mettre un terme à une situation aussi intolérable, il fallut la formidable explosion de fureur populaire que fut la Révolution française. Ce fut elle qui fit renaitre les divins principes de liberté, d'égalité et de fraternité.

Puisant des forces surhumaines dans la sublime mission qui lui fut donnée, elle renversa les tyrans, abattit ceux qui ne voulurent pas reconnaître la belle doctrine de la solidarité et se dévoua pour donner au monde le Peuple universel. Les immortels principes des droits de l'homme qu'elle répandit par toute la terre changèrent la face des nations. Toutes, lourd fardeau de l'égoïsme, prirent rapidement un essor inespéré vers le progrès, vers la prospérité, vers la liberté.

C'est au nom de la solidarité que les héros de la Révolution ont prodigué à l'Europe tant de bienfaits. Ils n'ont pas calculé ce qu'ils avaient à perdre ou à gagner. « Des hommes, des nations entières souffrent dans l'abjection de la servitude ; accourons à leur secours ! » Tel fut le motif déterminant des guerres de la Révolution.

Eh bien ! c'est ainsi que nous comprenons la solidarité ! C'est dans le malheur, dans le danger ou le chagrin qu'elle doit déployer les inépuisables ressources dont elle dispose. Elle est surtout prévoyante, et n'attend pas qu'on fasse appel à son aide pour porter le secours de son assistance. (A suivre.)

NOUVELLES SUISSES

Manœuvres du 1^{er} corps d'armée.

Les cuisines roulantes.

Pour les manœuvres, des améliorations importantes ont été apportées au service des subsistances : toutes les unités seront munies de cuisines roulantes, permettant la préparation des repas pendant la marche ; le ravitaillement en pain, viande, légumes secs et avoine se fera chaque soir pour le jour suivant, au lieu du matin pour le jour même.

Chaque compagnie de subsistances disposera probablement d'un certain nombre de camions-automobiles pour ces distributions.

La revue de Morat.

Contrairement à ce qui s'est fait jusqu'à maintenant, le défilé des troupes et l'inspection auront lieu avant les manœuvres, ce qui constitue une innovation des plus heureuses pour la troupe. La revue, telle qu'on la faisait jusqu'ici, était une fatigue inutile, après plusieurs journées passées en campagne. La 2^e division sera inspectée à Morat, jeudi 31 août, à 9 heures du matin, par le chef du Département militaire. Le défilé se fera au Grossfeld, à la lisière sud de Meyriez, en face de l'obélisque commémoratif de la victoire de 1476.

L'allègement du soldat.

Les fusiliers de la 1^{re} division n'ont pas appris sans plaisir, écrit la *Revue*, que des mesures ont été prises pour diminuer le poids de leur bagage. M. le colonel Bornand, commandant de la 1^{re} division, estime en effet absolument nécessaire d'alléger la charge du fantassin.

Les effectifs des cours de répétition étant généralement réduits, il a jugé qu'il serait facile de mettre du bagage personnel sur les chars de compagnie, notamment les capotes, pantalons et couvertures.

Les bataillons de la 2^e division étant plus forts que ceux de la 1^{re}, on pourra moins charger les chars de compagnie. Cependant, nous croyons savoir que l'on déchargera aussi nos soldats de la lourde capote. Ce sera toujours un allègement de près de 3 kg.

Mesures contre le choléra. — Le Conseil fédéral a déclaré contaminées du choléra les provinces de Gènes et

de Catane, ainsi que les villes de Livourne et de Salonique.

Il a désigné comme stations frontalières de contrôle chargées des mesures de protection contre le choléra, les villes de Chiasso, Bellinzone et Brigue. Le service de contrôle se fera à Brigue et à Chiasso sur tous les trains venant d'Italie ; à Bellinzone, sur les trains de voyageurs arrivant de Luino.

Congrès des chocolatiers. — Le congrès international des fabricants de cacao et chocolats s'est clos mercredi par une excursion dans l'Oberland bernois.

Le bureau de renseignements de ce congrès vient de publier le texte des définitions adoptées dans les trois séances. Cette liste comprend 7 chapitres avec 15 définitions, concernant la pâte de cacao, le cacao en poudre, le beurre de cacao, les chocolats en pâte et en poudre, le chocolat au lait, la couverture et les aromates.

Voici, par exemple, les trois définitions des chocolats en pâte et en poudre :

« Le chocolat en pâte est un mélange de cacao en pâte et de sucre, avec ou sans addition de beurre de cacao. Quand le chocolat en pâte est réduit en poudre, il prend le nom de chocolat en poudre.

« Suivant les besoins de la fabrication, les chocolats en pâte et en poudre peuvent être constitués de pâte de cacao partiellement débeurrée.

« La proportion de pâte de cacao et de beurre de cacao réunis, que doivent contenir les chocolats en pâte et les chocolats en poudre, ne doit pas être inférieure à 32 p. 100.

Traité avec le Japon. — La commission des douanes du Conseil des Etats a discuté le traité d'établissement et de commerce avec le Japon. Elle a décidé de recommander au Conseil la ratification de cette convention.

Un suicide. — Le *Corriere del Ticino* reçoit de Milan la nouvelle du suicide d'une jeune Suisse de 18 ans, nommée Eva Gachet, née à Genève et venant de Zurich. Elle était descendue jeudi soir à l'hôtel Schweizerhof en compagnie de deux jeunes gens.

Vaud. — Traversée du lac. — C'est le dimanche 3 septembre qu'aura lieu la 1^{re} traversée internationale

re. — Le coût d'une suppression du trafic sur le fer anglais à la suite des pertes qu'on évalue à des millions de livres sterling. Le seul, qui achemine une ligne Londres-Lancashire, a une perte dépassant 60 millions dans les quatre jours qui ont cessé de circuler. Il faut ces sommes celles que l'on a dépensées au commerce et à la raison des avaries aux mines de matières premières. On arrive à un million de francs, sans compter les dépenses de l'administration pendant de l'envoi des soldats dans les désordres à l'occasion de la troupe.

re. — Un train dans le message téléphonique de l'annonce qu'un déraillement sur la ligne de Roubaix un pont passant à 18 mètres au-dessus du lit des cours d'eau.

ns furent projetés dans les ruines. Parmi les voyageurs de nombreux vétérans de Sécession qui se réunissent tenue à Roubaix nombre des morts est de vingtaine de blessés.

NOUVELLES

Suisse — (Vaud), une fillette de 3 1/2 ans du foyer, met le feu à ses vêtements grièvement.

ad (St-Gall), un automoteur d'un talus. Un des voyageurs autre grièvement blessé. Les radicaux tessinois ont des aux conservateurs pour le Conseil national.

abrique de Rüeti (Zurich), t sauter de l'ascenseur; il est mort et succomba tôt après.

de la tuilerie Horn, à Rossens, passait avec un wagonnet, r, a été écrasé sous celui-ci.

tranger — Bruxelles est sur les dents; mission de faux titres pour des millions.

nant de Berlin a tamponné des marchandises près de Bucarest; t blessés et un serre-frein

— Un incendie a éclaté à Aidin, près de Smyrne. Il y a eu plus de huit cents maisons détruites. Six personnes ont été tuées.

— En rade de Kiel, le vapeur suédois « Ankersund » a été abordé par le cuirassé allemand « Hessen »; il a coulé en quelques minutes.

— A Biniew, près de Posen, le chœur de l'église s'est effondré, tuant 23 personnes et en blessant une cinquantaine.

CANTON DE FRIBOURG

Condamnation. — Le tribunal criminel de la Sarine a condamné par défaut, dans sa séance de mercredi, un nommé Léon Morval, de nationalité française, à une année de réclusion à la maison de force, pour avoir mis en circulation à Fribourg, en septembre 1910, une certaine quantité de fausses pièces de 5 fr., à l'effigie de Louis-Philippe, au millésime de 1839. Morval s'était fait livrer ces pièces par un fauconnayeur de Marseille, qui fut découvert et condamné par les tribunaux français à huit ans de réclusion.

GRUYÈRE

La fusion Cailler-Peter-Kohler. — Nous apprenons de source autorisée, dit la Revue, que les pourparlers de fusion entre la Société anonyme des chocolats au lait Cailler, à Broc, et la Société Peter et Kohler (Chocolats suisses S. A.), à Vevey, viennent d'aboutir dans leurs grandes lignes à une entente qui sera soumise incessamment à la ratification des assemblées générales des deux entreprises.

Elevage du cheval. — L'Asile de Marsens vient de faire l'acquisition de deux magnifiques sujets des Franches-Montagnes. Ce sont deux bêtes superbes, que chacun se plaît à admirer. Espérons que cet exemple servira à favoriser l'élevage des chevaux dans nos contrées. C'est une branche importante de notre économie nationale et les prix que l'on en tire prouvent que l'on peut développer utilement cet élevage.

Marsens. — Le Comité de la fête du chalet de Marsens se fait un plaisir et un devoir de remercier chaleureusement les nombreuses personnes qui, par leur présence et leur dévouement, ont contribué à la réussite de son œuvre philanthropique.

— Je l'aime! je l'aime!
— Singulière façon de le lui prouver...
— Ah! monsieur, monsieur, comme vous êtes cruel!
Il vint s'asseoir auprès d'elle et lui prit la main.
— Vous auriez tort de ne pas me considérer comme un ami... et de ne pas me traiter même un peu comme un père... Je puis encore vous être utile si vous voulez être franche.
— Hélas! puisque Laurent est perdu pour moi, à quoi bon?
— Qui sait s'il est perdu?
— Ce mariage...
— Il n'en est pas question, aujourd'hui du moins.
— Alors vous m'avez menti?
— Oui, mademoiselle.
— Dans quel but?
— Parce que je me doutais bien que vous aimiez toujours M. de Soulaimes, que vous agissiez en tout cela contre votre cœur, que vous étiez, en somme, victime de votre amour même.
— Mais pourquoi m'avez-vous torturé ainsi? En quoi cela peut-il vous servir de

Voici la liste des numéros gagnants non encore réclamés :
305 232 343 114 337 58 296 193 91 271 265 222 -189 160.

Nos sociétés. — Dimanche dernier, la Société italienne de secours mutuels a fêté magnifiquement l'inauguration de son drapeau.

La Philharmonica italienne de Vevey fonctionnait comme musique de fête et a régalé la population des meilleurs morceaux de son répertoire. Un banquet de plus de deux cents couverts a réuni les sociétaires auxquels s'étaient joints les délégués du Conseil communal de Bulle et des sociétés locales, et ceux des sociétés de secours mutuels amies.

On ne peut que féliciter la Colonie italienne de l'organisation de cette fête, réussie en tous points, mais surtout de l'objet qui l'a procurée. Bien qu'attachés par des liens de solide affection à leur patrie d'adoption, les Italiens n'ont pas pour autant oublié leur mère-patrie. Ils se sont plus à doter leur institution de prévoyance de l'emblème de la patrie absente. Ils se sont souvenus que le drapeau est l'emblème de l'ordre, de la discipline et du devoir.

Partout où se font jour le culte du devoir et celui de la patrie, on ne peut qu'applaudir aux efforts et aux succès de ceux qui cherchent à fortifier ces sentiments dans l'âme de leurs concitoyens.

Le temps qu'il fait. — Bien qu'insuffisantes pour détrempier la terre assoiffée, les dernières pluies n'ont pas moins calmé les alarmes des agriculteurs. Les grands désastres causés par la sécheresse sont en partie conjurés. Les prés et les coteaux se prennent à reverdir et, dans les jardins, les légumes paraissent reprendre une vigueur nouvelle.

Le brusque changement de température intervenu dernièrement, a eu pour effet immédiat l'exode des étrangers. Cependant, mieux favorisés que leurs grands congénères de l'Oberland, nos hôtels de montagne ont gardé une grande partie de leurs pensionnaires.

Espérons pour eux que la saison se montrera clémente et que l'année sera des plus prospères. Personne n'en pâtira, loin de là.

A propos du Code civil. — On nous écrit : Dans tous les journaux, depuis quelques mois, on lit que le peuple de tel ou tel canton est appelé à se prononcer sur la loi d'introduction du Code civil suisse. Chez nous, le projet de loi, qui doit cependant entrer en vigueur au premier janvier prochain,

savoir que je n'ai plus de volonté, que j'ai promis de fuir Laurent et que je le fuirai, malgré tout?...
— Pour le moment, je ne sais si cela me servira, mademoiselle; mais pour l'avenir, un avenir prochain, peut-être!...
— J'ai votre serment, monsieur. Jamais vous ne raconterez à Laurent votre démarche d'aujourd'hui?
— Jamais, mademoiselle. Dites-moi donc, également, sous le sceau du secret, qui vous a éloigné de M. de Soulaimes?
— Sa mère et son frère.
— Et les raisons qu'ils vous ont données?
Elle expliqua, en pleurant de plus belle et ce souvenir, ce qui avait été dit entre elle et la marquise, ce qu'on lui avait fait promettre.
Et quand elle eût fini :
— Vous savez que M. de Soulaimes est aimé d'une jeune fille très belle et très riche?
— Jenny Bertignoles?
— Oui.
— Eh bien, je vois qu'on le conduit doucement même avec tant d'habileté et de prudence que je ne sais pas trop, ma foi, comment il y échappera! (A suivre.)

n'est pas encore voté par le Grand Conseil. Espère-t-on, par des tergiversations et des retards, empêcher le Conseil fédéral de bien examiner cette loi et lui forcer la main?

En tous cas, si comme je le suppose, ce projet doit être soumis au peuple, il ne pourra pas l'être pour la date fixée, la prochaine séance du Grand Conseil devant avoir lieu en novembre seulement.

Il est beaucoup de questions sur lesquelles le peuple désirerait bien être consulté. Nos députés, plus soucieux de plaire à ceux qui leur procurent leurs prébendes que de se préoccuper des besoins du peuple, n'auront sans doute pas le courage d'affronter le verdict populaire.

Veillez, etc. Un abonné curieux

(Réd.) Nous pouvons rassurer notre correspondant. La loi fribourgeoise d'introduction du Code civil ne sera pas soumise au peuple.

Celui-ci est en haut lieu estimé trop peu éclairé pour juger de l'opportunité de telle ou telle mesure ou de l'accroissement des compétences de certaines personnalités bien en cours.

ÉTAT CIVIL DE BULLE

— Naissances. —

Juin 26. — Moret, Alfred-Pierre, fils d'Isidore, journalier, de Vuadens, et de Marie-Louise, née Overney.
Le 28. Castella, Jeanne-Antoinette, fille d'Alexis, charpentier, de Fribourg et Gruyères, et de Marie-Angèle, née Bréaz.
Le 30. Oberson, Julia-Jeanne-Joséphine, fille de François, agriculteur de Maules, et de Léontine, née Meyer.
Juillet 1. — Rouiller, Jeanne Marie, fille de Louis, menuisier, de Sommentier, et de Marie-Lucie, née Jenny.
Le 5. Grandjean, Robert-Raymond, fils de François-Auguste, cocher, de Le Crêt, et d'Alphonsine-Joséphine, née Rigolet.
7. Zumkeller, Charles-Victor-Marcel, fils de Joseph, contrôleur aux C. E. G., et de Jeanne Céline, née Rouvenaz.
Le 24. Vionnet, Jeanne-Cécile, fille de Florentin, employé aux C. E. G., de Vaulruz, et de Céline, née Sauterel.
Le 27. Brodard, Oscar-Aloys, fils d'Aloys,

aux C. F. F., de Pont-la-Ville et La Roche.
Août 2. — Ruffieux, Emile-Auguste, fils de Louis, agriculteur, de Charmey, et de Emma, née Ruffieux.
Le 5. Toffel, Charlotte-Rose-Marie, fille de Louis, négociant, de Bulle, Pont-la-Ville et La Roche, et de Mélanie, née Sudan.

— Décès. —

Juillet 5. — Muller, Gottlieb, voiturier, de Bolligen (Berne), veuf de Marie-Caroline, née Monney, 63 ans.
Août 3. — Chassot, Henri-Elie, fils d'Arthur, de Massonnens, Orsonnens, Chavannes-sous-Orsonnens, Villarsviriaux, Villarlod, Mézières et Fribourg.

AVIS

La rentrée de la Classe enfantine aura lieu le premier septembre. S'inscrire chez L. Castella, rue de la Promenade.

Montagnes à louer.

Les montagnes du Gros Leity, rière Lessoc, sont offertes à louer en mises publiques pour le terme de 3 ou 6 ans. Les mises auront lieu à l'auberge de Lessoc, lundi 4 septembre, dès 2 heures. Les propriétaires.

On offre

à faner et à vendre, la litière des Planex et Cheval-Brulé. S'adresser à Alphonse Perrond, garde-forestier, Tour-de-Trême.

A vendre

jeudi, au Cercle catholique, une jeune juvénile, garantie sous tous les rapports.

A vendre d'occasion

une scie de bûcheron, une enclume et marteau à taper les faux, quelques outils à faner et un fer à bricolets. S'adresser à Oscar Dupasquier, rue de Vevey, Bulle.

Perdu

sur le parcours, depuis le chalet Félissimaz devant vers la dent de Ruth, dans le haut de la forêt du Lappé,

un paletot

avec des papiers concernant M. Arnold Altwegg, S. A. C., Berne. Le rendre contre récompense de 10 fr., à l'Hôtel du Maréchal-Ferrant, à Charmey.

AU LOUVRE, BULLE

Seulement

JEUDI

Jour de la Foire

Blouses p. dames	5.50	4.50	3.50	2.50
Ombrelles sensationnel			3.75	2.75
Chapeaux garnis p. dames, au choix	6.50			4.50
Jupes toile p. dames	9.—	7.—		5.—

Gants, Ceintures, Chaussettes. Prix sans concurrence.

Ménagères, profitez de ce jour.

Mesdames!

Je débatterai, jeudi le 31, devant la fontaine, 20 douzaines de beaux bas, à fr. 1.50 les deux paires, et 20 douzaines de chaussettes en laine à fr. 1.50 les 2 paires; un beau choix de rubans, ainsi que des corsets depuis fr. 1.95; en outre toujours tabliers, Jupons, peignes, épingles à chapeaux, guipure et soie, etc. Tous ces articles seront vendus très bon marché. Se recommande, E. DOMON

ALCOOL
MENTHE ET CAMOMILLES
GOLLIEZ

remède de famille par excellence contre les indigestions, maux de ventre, étourdissements, etc. (37 ans de succès.)
En vente dans toutes les pharmacies en flacons de 1 fr. et 2 fr.
Dépôt général: PHARMACIE GOLLIEZ Morat.

Mises de bétail et de chédail.

Pour cause de décès, on vendra en mises publiques, les 1^{er} et 2 septembre prochains, dès 9 h. du matin, à la ferme de M^{me} de Zurich, à Péroilles, près Fribourg: 40 mères-vaches, 13 génisses, 1 taureau, 2 bœufs, 7 veaux de l'année, 1 âne, plusieurs porcs, 2 chiens de garde, ainsi que tout le chédail de la ferme.
Les mises commenceront par la vente du chédail.



Indispensable pour le service militaire
lampes de poche électriques,
1^{re} qualité,

de fr. 1.80, 2.30, 2.80, 3.20, 4.—, et 5 fr.

La meilleure batterie 80 centimes.

Empoules de 80 centimes et fr. 1.20.

Envois contre remboursement.

G. Henzi, Berthoud

1301

(Cl. de Berne).

Si vous voulez conserver votre santé

buvez du Café de Malt Kneipp-Kathreiner. C'est la boisson la plus saine pour le déjeuner. Le meilleur succédané du café, son meilleur complément.

Laiterie à vendre

au centre de la ville de Fribourg, pour cause de maladie. Beaux bénéfices prouvés. Entrée à volonté. Adresser demandes par écrit sous chiffres M 2137 Z à l'agence Haasenstein et Vogler à Fribourg.

Avis aux campagnards.

Les écuries de l'Hôtel Moderne, Bulle, complètement transformées, sont ouvertes. — Belles installations. Place pour 40 chevaux. Abri pour chars.

Banque Populaire Suisse

Capital versé et réserves: Fr. 65,000,000.—

Nous faisons en tout temps, à des conditions favorables, des

Avances de fonds

sur billets et en compte courant, garanties par cautionnement nantissement de titres ou hypothèque (gardance de dam).

FRIBOURG: Quartier Saint-Pierre.

Agences: Bulle, Romont, Estavayer, Châtel-Saint-Denis, Morat, Domdidier, Villargiroud.

Usine neuve

à vendre de gré à gré, force assurée, atelier de 24 x 7 x 3 m., scierie circulaire, mécanique, boulangerie, etc., près de la gare.

Pour plus de renseignements, s'adresser à **Fraglière, Chavannes-les-Forts.**

POUSSETTES

à bas prix, vu la saison avancée.

Magasin de meubles,
F. RYSER, tapissier, BULLE.

A louer

une mansarde avec 2 chambres et une cuisine. S'adresser à Haasenstein et Vogler, sous H1350B.

A la même adresse: à vendre un potager.

Menuiserie - ébénisterie.

Réparations en tous genres.

Le soussigné avise l'honorable public de Bulle et des environs qu'il vient de s'établir à 2 minutes de la gare, rue de la Lécheretaz. Il se recommande pour tous les travaux concernant son état. Il espère, par un travail prompt et soigné, mériter la confiance qu'il sollicite.

#315 **Jules SCHALLER**

Vente de lattes.

Vendredi 1^{er} septembre, la Commune de Gruyères vendra en mises publiques 25 tas de belles lattes préparées dans sa forêt de Bouleyres.

Rendez-vous des miseurs à 8 1/2 heures du matin, à l'ancienne pépinière communale.

L'Administration.

A. FAVEZ, chir.-dentiste
Maison de la pharm. Cuony,
FRIBOURG 874 F
Consult. 9-5 h. Opérations sans douleurs.

ETERNIT



Société Suisse
DES USINES ETERNIT
à Niederurnen (Glaris)

Couverture de toits

et

revêtements de façades.

Sécurité au vent et aux ouragans. — Grande légèreté.

Durée illimitée.

Agence agricole Suisse

Autorisée par l'Etat

Demande toujours bons vachers et fromagers (bons gages).

Gigon-Gavard, rue Gutenberg 3 b., 567 Genève.

Entrepôts.

La S. A. de l'Hôtel des Alpes, à Bulle, offre à vendre ou à louer ses vastes entrepôts, avenue du Midi. Caves spacieuses, monte charge, voie industrielle.

Pour conditions et visite des locaux, s'adresser à M. Louis Blanc ou à M. Lucien Despond, à Bulle.

A louer

les écuries et remise occupées par M. Muller, voiturier, en face de l'usine Bochud.

S'adresser à M. Remy-Tinguely.

Joli appartement

3 chambres, cuisine, galetas, terrasse, réduit, eau et lumière électrique, petit jardin, à louer pour le 1^{er} octobre prochain. Eventuellement, on louerait aussi un atelier avec le logement. S'adresser à Haasenstein et Vogler, sous H1322 B.

SERRURIERS

A louer au centre de la ville de Bulle atelier de serrurerie avec dépendances: cour, hangars, dépôt, ainsi que logement, magasin et jardin. Ancienne clientèle assurée.

S'adresser à Jérôme Wagner, rue de Vevey, Bulle.

A LOUER

dès le 1^{er} septembre, l'immeuble de M. Jules Gremaud, à La Tour, comprenant 7 pièces, cuisine, buanderie et dépendances, eau et lumière électrique, ainsi qu'un grand local attenant.

S'adresser à l'Office des Poursuites, à Bulle. 1285

Défense.

Ensuite des dégâts commis aux plantations et des commencements d'incendie qui se sont produits à plusieurs reprises, le Conseil communal de Le Pâquier avise le public qu'il interdit complètement la cueillette des fruits sauvages dans sa forêt des Joux.

Le Pâquier, le 21 août 1911.

Par ordre: Le Secrétaire.

A vendre

du bois de carron, ayant servi, mais en bon état, de 4 à 12 m. de long, bon à bâtir, et quelques pièces de chêne, environ 200 m., chez M. G. Bays, magasin des Halles, Bulle. 1275

Persil



Lessive

opérant par elle-même rend le linge blanc comme neige, sans froter ni broser, et moyennant une seule cuisson d'un 1/2 d'heure à une 1/2 heure. Point n'est besoin d'ajouter du savon ni de poudre à lessive; par suite, emploi très économique; garanti sans effets nuisibles.

Ne se vend qu'en paquets d'origine.

Dépôt général:
Albert Blum & Co., Bâle.

HENKEL & Co.,
seuls fabricants, ainsi que de la

Soude à blanchir Henco

Domaine à vendre.

A vendre de suite, à Bulle, un beau domaine de 16 poses environ, en un seul mas, terrain de première qualité; à la même adresse, à vendre une belle truie portante de 8 semaines.

S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle, sous H1315B. 1279

Levain en poudre
Sucre vanillin
Poudre à pouding
du Dr. Oetker
à 15 cts le paquet
Jolis livres de recettes gratis
Albert Blum & Co., Bâle

Appartement

de 2 pièces et dépendance, exposé au soleil est à louer chez M^{me} Gamba, au Tirage.

A vendre

de gré à gré: 1 calèche, 2 petits chars, chars à pont, traîneaux, luges, colliers de voiturage et de charrois, couvertures et bâches de cheval, ainsi qu'un concasseur d'avoine, le tout en bon état.

S'adresser à l'hoirie G. Muller, voiturier, Bulle.

Le matériel non vendu sera exposé en mises publiques, le jeudi 31 août, devant l'Hôtel du Cheval-Blanc.

Jeune homme

sérieux est demandé comme portier d'hôtel.

S'adresser à l'agence Haasenstein et Vogler, Bulle, sous 1337B. 1299

On demande une

personne de confiance

pour tenir un petit ménage à la campagne. Entrée à volonté. S'adresser à Haasenstein et Vogler, sous 1342B. 1302

A louer

deux logements chez Jean Vallélian, rue de Vevey, Bulle.

ON CHERCHE

quelques fournisseurs d'airelles (myrtilles) et de mûres de ronces. S'adresser à Frau MEYER, Beerermarkt, Zurich. 1304

A louer

entre Bulle et La Tour, un logement de 3 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser au bureau du journal.

Gentiane.

On demande à acheter 2 à 300 kilos de racines fraîches. Indiquer le prix rendues en gare de Lausanne. BLANC-DECOMBAZ, vers chez les Blanc, sur Lausanne.

La Mode Favorite

Album international de plus de 500 modèles élégants pour dames. Prix fr. 1.—.

PATRONS « FAVORITE »
S'adresser à la maison Erlanger frères, Lucerne.